

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE**  
**TRANSPORT**

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE  
SECRETARIAT GENERAL

**A R R E T E**

*fixant la liste des candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne, au titre de l'année 2022*

**Le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports,**

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** la loi n° 89-1007 du 31 décembre 1989 modifiée relative au corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne ;

**VU** le décret n° 90-998 du 8 novembre 1990 modifié portant statut du corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne ;

**VU** l'arrêté du 16 mai 2008 relatif aux conditions médicales particulières exigées pour l'exercice de fonctions de contrôle dans le cadre de la licence communautaire de contrôleur de la circulation aérienne ;

**VU** l'arrêté du 19 août 2019 fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne pour l'accès au corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne ;

**VU** l'arrêté du 7 octobre 2021 autorisant, au titre de l'année 2022, l'ouverture d'un recrutement par concours, examen professionnel et sélection professionnelle pour l'accès au corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne,

**VU** l'arrêté du 18 janvier 2022 fixant la liste des candidats autorisés à passer les épreuves du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne, au titre de l'année 2022 ;

**VU** l'arrêté du 9 février 2022 fixant la composition du jury du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne, au titre de l'année 2022 ;

**VU** le procès-verbal du jury ENAC en date du 28 avril 2022,

**ARRETE**

**Article unique** - Les 6 candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique, sont déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites du concours interne pour l'accès au corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne au titre de l'année 2022, ouvert par l'arrêté du 7 octobre 2021 susvisé :

1	BARREY	Mathieu
2	CISZOWSKI-OLDS	Jennifer
3	DUCROT-LECOQ	Vincent
4	LEGAY	Julien
5	NOUALHAGUET	Flavien
6	VANFFAUT	Manutea

Fait à Paris, le 28/04/2022

Pour le Ministre et par délégué  
L'adjoint au chef du bureau du recrutement et de la gestion collective des ressources humaines

Julien TAVEAU